



FORMULAIRE POUR LE PARTAGE D'UNE PRATIQUE
EXEMPLAIRE

AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE, VEUILLEZ LIRE LES RENSEIGNEMENTS À LA PAGE 3.

Nom de l'organisme		
Type d'organisme		Ministère
		Organisme gouvernemental
		Organisme municipal
		Organisme scolaire
		Organisme du réseau de la santé et des services sociaux

Indicateur	
	1 : Connaissance ou niveau de connaissance exigé ou souhaitable
	2 : Plaintes reçues et traitées
	3 : Prise, approbation et révision de la directive
	4 : Prise, approbation et révision de la directive – réseau scolaire et réseau de la santé et des services sociaux
	5 : Activités de promotion d'un français de qualité
	6 : Activités de rayonnement
	7 : Dossiers de citoyennes et citoyens et codes de langue
	8 : Personnel informé quant à la directive

Coordonnées du contact	
Titre de civilité: Madame ☐ Monsieur ☐ Autre, précisez :	
Nom :	Prénom :
Titre de fonction :	
Adresse courriel :	

Personnes touchées ou public visé (nombre)	
---	--

Texte à publier (entre 200 et 300 mots)

Approbation

Je confirme que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont exhaustifs et exacts et j'accepte que le ministère de la Langue française les rende publics en tout ou en partie dans le Rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française* et/ou dans toute autre communication visant à mobiliser les organismes de l'Administration.

Signature :

Date :

Qu'est-ce qu'une pratique exemplaire et pourquoi remplir ce formulaire ?

Les pratiques exemplaires sont des moyens innovants pris par un organisme de l'Administration pour aller au-delà du minimum pour se conformer aux dispositions de la *Charte de la langue française*. Ces pratiques peuvent être en lien avec un des indicateurs mesurés dans le cadre du Rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française*. Ceux-ci sont indiqués en page 1 du présent formulaire.

Il peut s'agir d'activités de promotion de la langue française (indicateur 5) comme des capsules linguistiques, infolettres, affiches, section dans un intranet, etc.

Un organisme peut autant faire rayonner la langue française (indicateur 6) auprès de son personnel (ex. : par l'entremise d'un club de lecture, ou encore d'un jeu-questionnaire sur le thème de la francophonie), qu'à l'extérieur (ex. : ajouter de la musique francophone dans les publications sur les médias sociaux ou encore organiser un cinéma en plein air pour mettre en valeur des films québécois).

Le MLF souhaite encourager le partage de pratiques exemplaires. Vous souhaitez mettre en lumière les efforts de votre organisation ? Vous avez un bon coup à partager ? Remplissez ce formulaire pour nous en faire part et votre témoignage ou vos outils pourraient être publiés sur notre page Web.

Certaines de ces pratiques exemplaires seront également publiées dans le Rapport annuel sur l'application de la *Charte de la langue française*.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter la page Web [Accompagnement des émissaires](#).

Approbation et transmission

Nous vous laissons le soin de déterminer qui au sein de l'organisme a le niveau d'autorité nécessaire pour la signature du formulaire.

Veuillez transmettre ce formulaire à rapportcharte@mlf.gouv.qc.ca.